

## Bref historique

L'observatoire réunionnais des violences faites aux femmes a été mis en place en 2014 sous l'impulsion de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes (DRDFE). Il répond au souhait des acteurs locaux (élus, institutions, professionnels, associations) de disposer d'un espace d'échange, de formation et de sensibilisation du réseau de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes.

Au niveau national, plusieurs observatoires ont été créés. L'ORVIF est le premier projet ultra-marin.

L'animation de l'observatoire a été confiée au groupement d'intérêt public « Centre de ressources de la cohésion sociale et urbaine de La Réunion » (CR-CSUR) qui dispose d'un savoir-faire dans le cadre de ses missions en politique de la ville. Il s'agit pour la politique de la ville et dans le domaine des violences faites aux femmes, de conduire une politique de proximité au bénéfice de publics particulièrement vulnérables.

## Ses axes de travail

L'action de l'ORVIF s'articule et se décline en quatre axes complémentaires : l'observation et l'analyse du phénomène des violences, l'information/sensibilisation des acteurs, leur mise en réseau, l'information et la sensibilisation du grand public.

Il déploie principalement son activité sur la prévention et la lutte contre les violences conjugales. Les autres formes de violences (prostitution, harcèlement sexuel, viol...) sont progressivement amenées à être investies, en fonction des orientations nationales et locales.

### ➤ **Axe 1 : Observation et analyse**

#### **Pour mieux connaître les situations de violences et leurs évolutions**

L'observation vise à mesurer et à révéler l'ampleur des faits de violences et l'ampleur des réponses apportées : animation de groupes de travail thématiques pour la construction/consolidation d'indicateurs statistiques, analyse de ces indicateurs, tableaux de bord, suivi de l'enquête VIRAGE...

### ➤ **Axe 2 : Information/sensibilisation des acteurs**

#### **Pour une prise en charge plus efficace des victimes, femmes et enfants**

La formation des professionnels est indispensable pour le repérage et la compréhension des violences conjugales, la connaissance des dispositifs : organisation de journées d'information/sensibilisation à destination des acteurs pouvant contribuer au repérage des femmes victimes.

### ➤ **Axe 3 : Mise en réseau des acteurs et développement d'outils communs**

#### **Pour développer une culture partagée et partenariale**

Il s'agit de connaître le rôle de chaque acteur dans la prise en charge et l'accompagnement des femmes victimes, de renforcer le réseau des acteurs afin d'éviter des ruptures dans la prise en charge, de créer des réflexes de travail partenarial : réunions de travail, annuaire et cartographie des acteurs...

### ➤ **Axe 4 : Information, sensibilisation grand public**

#### **Pour développer une plus grande prise de conscience et une meilleure solidarité**

L'ORVIF a une mission générale d'information et de sensibilisation sur les violences faites aux femmes en direction des femmes victimes, du grand public et des acteurs : dépliants d'information, fiches dispositifs, site internet...

## Son fonctionnement

### ➤ **Son pilotage**

La direction opérationnelle de l'observatoire est assurée par la DRDFE.

L'animation permanente est assurée par le CR-CSUR qui y a nommé deux emplois

### ➤ **Ses moyens humains**

- Une coordonnatrice chargée de l'animation de l'observatoire
- Une assistante administrative